VERSION : 01

Politique de santé et sécurité

Objet

La direction d'Aratubo est responsable de l'approbation de cette politique visant à établir les principes et les directives nécessaires pour garantir la protection et la promotion de la santé et de la sécurité de toutes les parties prenantes d'Aratubo présentes dans les installations de l'entreprise ou participant à des activités liées à notre organisation.

Nos objectifs sont :

- Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles en favorisant un environnement de travail sûr et sain.
- Garantir la sécurité de nos produits sur le marché.
- Mobiliser notre chaîne d'approvisionnement en matière de sécurité et de santé.
- Gérer de manière responsable les impacts environnementaux des activités d'Aratubo, susceptibles d'affecter la société en général.

Portée

Cette politique s'applique à tous les employés de l'entreprise, quel que soit leur localisation géographique, leur position ou leur fonction. Elle concerne également les sous-traitants, fournisseurs et visiteurs présents dans nos installations ou participant à des activités en lien avec l'entreprise.

Principes de base

Dans le cadre de son engagement pour la santé et la sécurité au travail, Aratubo établit le cadre nécessaire à la définition des objectifs et des actions visant à réduire les risques et à créer un environnement de travail sain, en s'appuyant sur les principes fondamentaux suivants :

- Investir dans l'implantation, le développement et le maintien d'une culture de la santé et du bien-être au sein de l'entreprise, comme outil clé pour garantir un environnement sain et de bien-être à l'intérieur comme à l'extérieur d'Aratubo.
- Disposer d'un système de gestion de la sécurité et de la santé certifié selon la norme ISO 45001, visant à éliminer les accidents du travail et à créer une organisation engagée en faveur du bien-être de ses employés.
- Responsabilité partagée : la santé et la sécurité concernent toutes les personnes impliquées, qui doivent se conformer aux normes établies et signaler tout risque ou incident pouvant compromettre la sécurité au sein de l'organisation.
- Vérification de la sécurité des machines, mise en place d'un système de protection contre les incendies et d'un plan d'urgence.
- Veiller à ce que le personnel dispose des équipements de protection individuelle nécessaires et d'une ergonomie adaptée à son poste de travail.
- La gestion des substances chimiques et des accidents est effectuée conformément aux procédures du système de gestion ISO 45001.
- Supervision des mesures adoptées par Aratubo par un Service de Prévention Externe (SPE).
- Promouvoir la sensibilisation et la formation interne chez Aratubo pour assurer l'atteinte des objectifs en matière de sécurité au travail.
- Améliorer continuellement l'efficacité du système de gestion mis en place, en appliquant les actions issues des audits, des suivis ou des analyses de risques.
- Promouvoir la santé physique, nutritionnelle, sociale et émotionnelle des employés d'Aratubo afin d'améliorer leur performance tant au sein de l'organisation qu'en dehors.
- Adopter les mesures nécessaires dès la conception de nos produits afin de garantir leur production, leur emballage et leur distribution en toute sécurité pour notre personnel et nos clients.
- Respecter le processus de diligence raisonnable d'Aratubo au sein de notre chaîne d'approvisionnement, en matière de droits humains, en reconnaissant le droit de chaque individu à des conditions de travail sûres et saines.
- Appliquer des mesures de lutte contre le changement climatique et de réduction des impacts environnementaux susceptibles d'affecter la santé de la société en général, via le système de gestion environnementale mis en place et certifié selon les normes ISO 14001 et ISO 50001.

Systèmes de suivi et de surveillance

Le comité de sécurité et de santé au travail supervise le degré de respect des engagements pris dans cette politique de santé et de sécurité, afin de garantir leur conformité, leur adaptation aux éventuelles nouveautés et leur orientation vers la création de valeur.

Le comité de durabilité supervise également d'autres facteurs liés à la santé du personnel et des autres parties prenantes.

Mercredi 17 juillet 2024

Direction Aratubo